

LETTRE DE L'AMPRO
N° 160 – DECEMBRE 2022

A la veille des fêtes de fin d'année, le conseil d'administration de l'AMPRO vous adresse tous ses meilleurs vœux pour l'année 2023 et en particulier une bonne santé.

1 - COTISATION ANNUELLE 2023

Son montant reste identique à l'année 2022 soit :

- cotisation individuelle - 10,50 €
 - cotisation couple - 16,00 €
- (y compris le timbre Générations Mouvement)

Personnes extérieures participant aux voyages :

- personne seule - 20,00 €
- couple - 30,00 €

Ci-joint, en annexe, le bulletin de cotisation annuelle.

Afin d'éviter un envoi postal, nous vous recommandons de le remettre lors de la permanence de janvier.

Sinon, merci de l'adresser à Bernadette LEFEVRE.

2 - PERMANENCES

Mercredi 11 janvier 2023 → Mairie de Condé S/Vire de 9 h 30 à 11 h 30

Une boîte aux lettres réservée à l'AMPRO est à votre disposition place de la Mairie, près des panneaux d'affichage

3 - MUTUELLE COMPLEMENTAIRE - GROUPAMA

Vous trouverez en annexe les tarifs pour l'année 2023.

Ces cotisations sont basées sur le plafond de la sécurité sociale fixé par les pouvoirs publics, et sur les résultats du contrat.

Ce plafond gelé depuis 2019 a cette année subi une augmentation de 6,9 %.

En ce qui concerne les garanties rien n'a été modifié.

4 - COMMISSION VOYAGES

2022

Le voyage aux Pays-Basque a été apprécié de tous et vous avez été nombreux à la réunion photos du 14/11 dernier.

2023

Le voyage aux Pays-Bas étant clôturé, nous attendons avec impatience de pouvoir profiter de ce beau pays en mai prochain.

Un sondage a été fait début novembre auprès de quelques adhérents pour un voyage à Chypre début octobre 2023, malheureusement vu le peu de retour pour cette destination, nous avons abandonné ce projet pour l'instant, et nous allons le remplacer par une petite escapade de 3 jours à Bordeaux et ses environs.

Nous en profiterons pour visiter la ville et son vieux quartier, une croisière sur la Garonne, la visite de la cité du vin, une visite de Saint-Emilion, une visite de cave avec dégustation de vins et déjeuner au Château Champion et un dîner cabaret à l'Ange Bleu. Soirée "EUPHORY"

**Ceci se passera du vendredi 22 au dimanche 24 septembre 2023.
Environ 635 à 700 euros/personne.**

Cette destination est déjà très demandée pour l'année prochaine c'est pourquoi nous vous remercions de vous faire connaître le plus tôt possible si vous êtes intéressés afin que nous puissions vous transmettre les informations finalisées et le bulletin d'inscription lors de notre prochaine lettre de l'AMPRO.

Pour cela, contacter : Sylvie Helie (tél. 06 75 04 07 68) ou par mail : sylvie.helie.fr@gmail.com ou en envoyant votre bulletin d'inscription à l'adresse de l'AMPRO : AMPRO - BP 3 - 50890 - Condé S/Vire

Ce voyage s'adresse aux adhérents de l'AMPRO ainsi qu'aux amis intéressés hors AMPRO

A bientôt sur cette belle escapade.

5 – COMMISSION SORTIES ET LOISIRS

Résultats du concours de belote qui a eu lieu le 8 novembre 2022

1ers - Roger Varin – André Varin
2èmes – Jean-Claude Daireaux – Georges Mahaux
3èmes – Albert Levionnois – Geneviève Levionnois

Le prochain concours de belote aura lieu le mardi 21 février 2023 à 13 h 30 à la salle des fêtes de Condé S/Vire.

A partir de 14 heures, les équipes inscrites et non-présentes (sans avoir averti l'organisateur) ne seront plus acceptées.

L'inscription est réservée aux sociétaires de l'AMPRO.

Une participation de 5 €/équipe sera demandée le jour du concours.

Bulletin d'inscription en annexe à retourner avant le 11 février 2023.

Merci de prévenir Michel Surbled - ☎ 0233569497 en cas d'empêchement de dernière minute afin de ne pas retarder le début du concours.

6 - DECES

Nous avons appris avec peine le décès de :

- Jacqueline CHENEL décédée le 20 novembre 2022 (94 ans) – Condé

L'AMPRO renouvelle à sa famille ses très sincères et vives condoléances.

7 – INFORMATION DU COMITE INTER ENTREPRISES

A la suite de la nouvelle mise en place du libre-service que nous avons testé sur 2 mois et qui est concluant, nous sommes à ce jour, et avec l'accord de la direction, prêts à accueillir les retraités pour la distribution de Janvier.

Nous avons dû prendre en compte tous les éléments pour garantir une distribution fluide et pratique. Nous comptons sur l'ensemble des participants sur le respect des gestes barrières.

Nous avons ajouté une journée de distribution supplémentaire pour diminuer les flux.

A partir du 1er janvier 2023, la distribution aura lieu sur 3 jours :

- Le mercredi de 9 h à 13 h 30
- Le jeudi de 9 h à 13 h 30 ----- de 14 h 30 à 17 h 30
- Le vendredi de 9 h à 13 h 30 ---- de 14 h 30 à 17 h 30

Les créneaux de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30 seront exclusivement réservés aux salariés.

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir à nouveau les retraités à l'accueil du CIE à partir du 3 janvier 2023.

Une brochure explicative pour commander les produits sera disponible à l'accueil CIE.

JOURNEES DE DISTRIBUTION	DATE BUTOIR POUR COMMANDER
15 et 16 décembre 2022	- Jeudi 8 décembre 2022 – 15 h
25, 26 et 27 janvier 2023	- Mardi 17 janvier 2023
22, 23 et 24 février 2023	- Mardi 14 février 2023

✂-----

CONCOURS de BELOTE – RESERVE AUX MEMBRES DE L'AMPRO Mardi 21 février 2023
--

BULLETIN d'INSCRIPTION

Le concours aura lieu à **13 h 30 à la Mairie de Condé-sur-Vire (salle des fêtes)**
à partir de 14 heures, les équipes non présentes ne seront plus acceptées
Participation de 5 €/équipe demandée le jour du concours

Inscription de l'équipe (préciser Mr ou Mme + nom et prénom)

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Inscription individuelle :

Nom : Prénom :

Apporter votre jeu de cartes

Bulletin à retourner avant le 11 février 2023 à : AMPRO - Concours de belote

B.P. N° 3

50890 - CONDE SUR VIRE

☎ - Michel SURBLED - 02 33 56 94 97 - Mail - ymsbd@orange.fr

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE SANTÉ

Madame, Monsieur,

Nous vous indiquons ci-dessous les tarifs mensuels pour l'année 2023

Ages	Cotisations	Contrat de Base	Contrat Optionnel
Plus de 67 ans	Individuel	90,92 €	100,82 €
Plus de 67 ans	Couple	181,84 €	201,64 €
Moins de 67 ans	Individuel	75,89 €	85,05 €
Moins de 67 ans	Couple	151,78 €	170,10 €

Nous restons à votre écoute pour toute question éventuelle concernant ces contrats de complémentaire santé.

LA COMMISSION MUTUELLE DE L'AMPRO

BULLETIN COTISATION ANNUELLE 2023
--

NOM :

Prénom :

(A compléter en cas de modifications)

<u>Conjoint</u> :	NOM :
	Prénom :
	Date de naissance:
	Adresse :

	Situation de famille :

☎ : [] ☎ portable : []

E-mail []

Verse par chèque, ci-joint, à l'ordre de l'AMPRO ULN/CLE, au titre de cotisation pour l'année 2023, la somme de :

- 10,50 Euros individuelle
- 16,00 Euros couple (marié – concubin)

(cocher la case correspondante)

(incluse la cotisation GENERATIONS MOUVEMENT (Aînés Ruraux) 2023 ouvrant droit à une carte multi services par famille. Elle vous permet de bénéficier de remises chez certains commerçants et auprès des Assurances GROUPAMA)

Remettre cette feuille à la permanence ou la retourner, avant le 31 janvier 2023, à :

**Bernadette LEFEVRE
8, rue Saint Jean de Bréboeuf
50890 CONDE-sur-VIRE**

Date :

Signature :